



# TOUT SAVOIR SUR LE CONSEIL EUROPÉEN DE L'INNOVATION (EIC)

Le Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe finance l'innovation radicale risquée à très fort potentiel, de son émergence jusqu'à sa mise sur le marché. Trois outils servent cette nouvelle donne : le Pathfinder, pour les phases d'émergence de l'innovation. Le Transition, pour transformer les résultats de recherche en innovation. Et l'Accelerator pour les phases de déploiement et de mise sur le marché. Cela change profondément les règles du jeu de l'évaluation, du financement et de la gestion des projets d'innovation européens.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les clés pour comprendre les enjeux et les attendus de l'EIC.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## POUR QUI

Directions de laboratoires, chercheurs, directions d'entreprises, CEO, personnel en charge des projets, directions R&D ou innovation de grands groupes, directions d'incubateur et d'accélérateur, cabinets conseil.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

### 9h15 Les enjeux du Conseil européen de l'innovation (EIC)

Ambition et gouvernance de l'EIC  
Mise en œuvre de l'EIC

### 9h45 Focus sur l'EIC Pathfinder (TRL1 – TRL4)

Carte d'identité : Open et Challenges  
Processus de sélection  
Critères d'évaluation et bonnes pratiques  
Résultats des appels à projets

### 10h45 Focus sur l'EIC Transition (TRL 4 – TRL 6)

Critères d'éligibilité  
Critères d'évaluations et bonnes pratiques  
Résultats des appels à projets

### 11h30 Focus sur l'EIC Accelerator (TRL6 – TRL9) pour les spin-off, start-up, PME et ETI

Carte d'identité  
Options de financement  
Critères d'évaluation et bonnes pratiques  
Résultats des appels à projets

### 13h00 Questions & Réponses Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT



**RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :**  
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.